

THONON

M A G A Z I N E

n°110

DÉC. 2020 | JAN. 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DES THONONAISES ET DES THONONAIS



DÉVELOPPEMENT URBAIN

LES ASSISES LOCALES

www.ville-thonon.fr

COVID-19 CONTINUONS À NOUS PROTÉGER WIKIPOWER ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DES SOLUTIONS CONCRÈTES



Au cœur de la cantine

de Thonon Les Bains



Les menus sont élaborés par une diététicienne

Sa mission : faire des repas équilibrés, variés et de saison, tout en privilégiant les producteurs locaux et en respectant au mieux le goût des enfants.



Des produits sélectionnés avec soin

Le pain type chablinette réalisé avec une farine de céréales du Chablais par les boulangers de Thonon.

La cuisine et les restaurants scolaires sont labellisés ECOCERT

40% DE PRODUITS (OU ACHAT DURABLE)

Une équipe d'experts dédiée

Chaque jour, notre chef de cuisine et son équipe préparent sur place les repas de vos enfants.

“ Nous faisons le maximum pour que les enfants puissent bien manger pour bien apprendre. ”

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

LANCEMENTS COMMERCIAUX

4 VILLAS À PROXIMITÉ DU LAC LÉMAN

Plus que 2 lots disponibles

Les EPINANCHES A Thonon / Ripaille



RÉSIDENCES INTIMISTES DE SEULEMENT 15 APPARTEMENTS

QUAI 68

Thonon / St Disdille

Les HAUTS de CRETE

Thonon / Crête



PROFIL
IMMO 74

Promoteur
Constructeur

04 50 84 63 86

www.profil-immo74.com

SOMMAIRE

THONON MAGAZINE
N°110 DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021

.4 DIAPORAMA

.6 COVID-19

.8 EN BREF

.12 GRAND ANGLE

.14 VIE DE QUARTIER

.16 EN ACTION

PÔLE GARE

**BIENTÔT LA MISE EN SERVICE DU PARKING!
ET APRÈS ?**¹⁶

PORT / PLAGE

LES CHANTIERS SE TERMINENT¹⁷



COLLONGES - SAINTE-HÉLÈNE

UN NOUVEAU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES²⁴

PATRIMOINE

QUOI DE NEUF AU MUSÉE ?²⁵

PROJET 2021

BIENTÔT UNE MAISON DE L'AGGLO²⁶

.31 CULTURE

**ART CONTEMPORAIN
PENSER LE PAYSAGE**

ÉVÈNEMENT

L'ART DANS LA RUE: 1^{RE} ÉDITION

.34 INFOS PRATIQUES

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et de l'annulation d'un certain nombre de manifestations, l'agenda « SORTIR À THONON » ne sera pas joint à ce numéro. Nous vous tiendrons informés des actualités à venir sur notre site : www.ville-thonon.fr.

Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains
Édité par le service Communication
communication@ville-thonon.fr

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : Marie DUVERGER

Rédaction : Marie DUVERGER

Couverture : Antoine BERGER

Crédit photo : services municipaux, sauf mention contraire

Conception-réalisation : DU BRUIT AU BALCON

www.dubruitaubalcon.com

Secrétariat de rédaction : Véronique VALTY

Publicité : VILLIERS COMMUNICATION SAS

Tél. 09 72 37 89 70 / Mob. 06 67 26 20 83

Impression : IME BY ESTIMPRIM 25110 Autechaux

Tirage : 22 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 4^e trimestre 2020

ÉDITO



CHRISTOPHE
ARMINJON

*Maire de
Thonon-les-Bains*

*Président de
Thonon Agglomération*

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

La France à nouveau confinée, c'est toute notre économie qui vacille avec, cette fois, une incompréhension profonde quant aux inégalités de traitement réservées à nos commerçants et artisans de centre-ville.

Interpellé par nombre d'entre vous, j'ai immédiatement saisi le Premier ministre de cette flagrante injustice, l'invitant, par là même, à revoir son dispositif et à imaginer même une contribution exceptionnelle pour les géants de la distribution et de l'e-commerce.

Rien ne justifie en effet que certains de nos concitoyens se ruent littéralement dans les grandes surfaces par peur de manquer, tandis que nos cœurs de ville sont désertés de force. Incrédules, nos concitoyens renouent, malgré eux, avec le bal

des experts qui défilent sur les plateaux TV pour nous expliquer une chose et son contraire. Jamais la parole publique n'a été autant discréditée.

Il nous faut pourtant prendre la mesure de cette épidémie et, particulièrement, de la deuxième vague qui submerge, en ce moment même, nos hôpitaux.

Seule une prise de conscience collective, notamment des plus jeunes d'entre nous, nous permettra de passer ce cap difficile de l'hiver.

J'en appelle donc à votre sens des responsabilités pour observer et faire observer les gestes barrières qui sauveront

des vies et allégeront d'autant la tâche de nos soignants et de tous ceux qui luttent quotidiennement contre la pandémie. C'est ensemble que nous surmonterons cette épreuve qui, non seulement met à mal le consensus national, mais pourrait aussi constituer le ferment de crises beaucoup plus profondes aux plans social et démocratique.

Je compte donc sur chacun d'entre vous.

C'est
ensemble
que nous
surmonterons
cette
épreuve.



.01 Foire de Crête
Ouverture en musique de la fête foraine !



.03



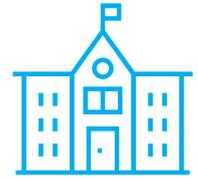
.04



02. LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ont rassemblé de nombreux visiteurs dans les musées de la Ville et dans ses sites emblématiques. **03. LA VILLE** a engagé cet automne des travaux de sécurisation de voirie, comme ici sur les passages piétons devant l'Hôtel de Ville, jugés jusqu'alors trop glissants par temps de pluie. **04. LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE**, situé à l'arrière de la Maison des sports, a été inauguré en présence des présidents des clubs de foot et de rugby de la ville. **05. L'EXPOSITION DE « LIVRES À 2 PLACES »** peints par 16 artistes (dont six locaux) sur le thème de la littérature a été inaugurée le 13 octobre dernier. Ces bancs colorés sont à découvrir jusqu'au 24 décembre au Pôle culturel de la Visitation. **06. HOMMAGE À SAMUEL PATY** Après avoir écouté la lecture de la lettre de Jean Jaurès, cette classe de CE2-CM1 de l'école de Vongy a observé une minute de silence, en hommage au professeur assassiné le 16 octobre dernier. **07. LES TOILES**, grand format, des artistes amateurs et professionnels ont habillé les rues du centre-ville du 22 au 31 octobre. Vous les retrouverez en janvier au Pôle culturel de la Visitation.



NOUVEAU CONFINEMENT



LA MAIRIE RESTE OUVERTE

Depuis le 30 octobre dernier, les Français sont de nouveau confinés à domicile afin de lutter contre la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. À la différence du premier confinement, il a été décidé de garder ouverts les crèches, les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que les services publics. La Mairie de Thonon-les-Bains continue donc de vous accueillir, en respectant les gestes barrières en vigueur. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation en temps réel sur notre site: www.ville-thonon.fr.

DES INTERROGATIONS CONCERNANT LES FESTIVITÉS DE NOËL ?

Cette année, la Ville avait à cœur de redonner un nouveau souffle à ses animations, en signant le retour à la tradition. Un important dispositif était prévu notamment sur le Belvédère avec l'installation d'une vingtaine de chalets pour le

marché de Noël. « L'occasion de proposer, pendant plus d'un mois, des stands gourmands et de tradition », souligne Jean-Marc Brechotte, adjoint au Maire en charge du commerce et de l'artisanat. Une imposante patinoire devait également venir se greffer au dispositif, soit plus de 200 m² de glace naturelle pour satisfaire petits et grands.

Nous avons aussi prévu de projeter, chaque soir, à la tombée de la nuit, un spectacle son et lumière inédit sur la façade de l'Hôtel de Ville, mais aussi tous les week-ends du mois de décembre, des déambulations et des spectacles pour animer notre centre-ville. Cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de trop grandes incertitudes demeurent. Plusieurs pistes sont toujours étudiées, en adéquation avec l'évolution de l'épidémie. Si la réglementation nous le permet, soyez assurés que nous mettrons tous les moyens nécessaires pour répandre, dans notre ville, l'ambiance de Noël.

RECOMMANDATIONS DE L'ARS

PROTÉGEZ-VOUS PROTÉGEONS-NOUS !

VOUS ÊTES UNE PERSONNE À RISQUES DE DÉVELOPPER UNE FORME GRAVE DE LA COVID-19 OU VOUS CÔTOYEZ UNE PERSONNE FRAGILE ? L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) AUVERGNE-RHÔNE-ALPES APPELLE AU MAINTIEN DE LA VIGILANCE.

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

QUI EST CONSIDÉRÉ COMME PERSONNE À RISQUES FACE À LA COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie Covid-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- les personnes **de plus de 65 ans** ;
- les personnes atteintes d'une **maladie chronique** ou **fragilisant leur système immunitaire** ;
- les **femmes enceintes au 3^e trimestre** de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, est appelé à la plus grande attention.



**APRÈS 65 ANS,
MÊME EN BONNE
SANTÉ, IL EST
RECOMMANDÉ
DE RESTER
TRÈS VIGILANT**

L'âge est un facteur aggravant face au virus : en France, plus de 9 personnes sur 10 décédées de la Covid-19 ont plus de 65 ans.




COVID-19



**QUAND ON AIME SES PROCHES,
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

Ensemble, restons prudents.



SOYONS RESPONSABLES QUAND NOUS NOUS RENDONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, ainsi que les établissements médico-sociaux (EHPAD) accueillent des personnes fragiles, « à risques ».

Des mesures graduées et temporaires d'encadrement ou de limitation des visites peuvent être prises par les directions des établissements quand la situation sanitaire le nécessite, et ce, dans le but de limiter la propagation du virus et préserver les personnes fragiles.

Des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS demande aux visiteurs de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

“

Il est recommandé d'**éviter au maximum le contact des enfants avec des personnes à risques.**”

”

JE SOUHAITE RENDRE VISITE À UNE PERSONNE FRAGILE, VOICI LES BONNES CONDUITES À ADOPTER :

Avant ma visite:

→ Je m'assure de ne pas avoir de symptômes ou de ne pas avoir côtoyé de personnes ayant eu des symptômes de la Covid-19; si c'est le cas, je remets ma visite à plus tard.

Pendant ma visite:

→ Je garde le masque.
→ Je me lave les mains en arrivant et évite de toucher les objets alentour.

→ J'évite les contacts physiques et les embrassades.
→ Je respecte systématiquement la distance d'un mètre.
→ Si je ne peux pas porter de masque (au cours d'un repas par exemple), je me place à bonne distance de la personne fragile.
→ Je me lave très régulièrement les mains : avant et après avoir mis mon masque, avant de préparer les repas, de les servir

et de les consommer, après avoir toussé ou éternué, ou après avoir manipulé des objets utilisés.
→ La personne à risques porte systématiquement un masque et applique strictement les gestes barrières : elle n'enlève pas son masque pour parler.

Après ma visite:

→ Une fois la visite terminée, le logement doit être aéré.

MONOXYDE DE CARBONE

COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS ?

L'HIVER EST LÀ : LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE CONCERNENT TOUT LE MONDE... LES GESTES DE PRÉVENTION AUSSI!

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples sont à appliquer : faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage, aérez chaque jour votre logement, respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion, n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...

SENIORS

LE GOÛTER DE NOËL EST ANNULÉ

Soucieuse de protéger ses seniors, la Ville a pris la décision d'annuler le traditionnel goûter de Noël, offert à tous les retraités thononais et initialement prévu le mercredi 16 décembre, en raison de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.



DÉNEIGEMENT

À CHACUN SA MISSION !

Malgré la météo plutôt clémente de ces deux derniers hivers, la Ville rappelle les règles de déneigement à appliquer en cas d'épisodes neigeux ou de verglas.



Astreintes hivernales
Du 20 novembre 2020 au 5 mars 2021
(selon les conditions climatiques)



QUE FAIT LA MAIRIE ?

Déneigement de la chaussée, des trottoirs devant les bâtiments communaux et des accès aux bâtiments publics



Pensez également à saler en cas de verglas



QUE FONT LES THONONAIS ?

Déneigement des trottoirs sur toute la longueur de leur propriété ou de leur commerce et sur une largeur d'un mètre minimum

FIBRE OPTIQUE

ÊTES-VOUS RACCORDABLE ?

Orange déploie la fibre optique sur le territoire communal. Les installations réalisées sont ensuite louées aux différents opérateurs de téléphonie. À ce titre, au 31 décembre 2020, 85 % des logements thononais seront raccordables à la fibre. Pour les 15 % restants, le raccordement pourra se faire sur demande auprès de chacun des opérateurs souhaitant développer ce service sur le territoire thononais.

À noter que d'ici le 31 décembre 2022, 100 % des foyers devront être raccordables. Pour cela, la pose de 73 armoires de distribution de la fibre sur le domaine public est en cours d'achèvement.



Pour suivre le déploiement et vérifier si vous êtes raccordable : <https://reseaux.orange.fr>

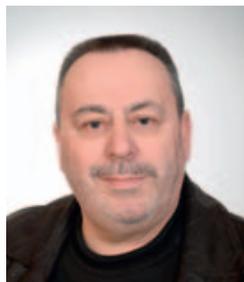
CONSEIL MUNICIPAL

9 CONSEILLERS
DÉLÉGUÉS**Serge DELSANTE**

Citoyenneté, vie des quartiers et budgets participatifs

**Carine DE LA IGLESIA**

Tourisme et promotion de la Ville

**Patrick TISSUT**

Accessibilité et conformité ERP, suivi des systèmes de contrôle automatisés du stationnement de surface, associations patriotiques

**Michel ELLENA**

Foires et marchés, occupation du domaine public

**Gérard BASTIAN**

Police municipale, prévention de la délinquance et tranquillité publique

**Katia BACON**

Communication, numérique et innovation technologique

**Mustapha GOKTEKIN**

Habitat et rénovation urbaine

**Catherine PERRIN**

Jumelages et coopération internationale

**Joël ANNE**

Plan de circulation, sécurité routière



ÉVÈNEMENT

PARTICIPEZ
AUX NUITS
DE LA LECTURE

SOUS RÉSERVE D'UNE ÉVOLUTION FAVORABLE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

La Nuit de la lecture, événement national, change de formule. Pendant 3 jours, du 21 au 23 janvier, la médiathèque vous invite à voyager dans l'imaginaire, à partir à la découverte d'autres horizons et à rêver d'aventure.

Programme complet
à venir prochainement:

suivez l'actualité de la médiathèque sur mediatheque.ville-thonon.fr ou sur la page Facebook du Pôle culturel de la Visitation.

NUITS DE LA LECTURE

Du 21 au 23 janvier 2021
Médiathèque

ÉCOLE DES ARTS

LA VILLE INVESTIT
DANS SES ÉCOLES

Dans le cadre du programme de rénovation de ses écoles publiques, la Ville vient d'investir dans la mise en place d'un élévateur pour rendre accessible à tous les élèves la salle de restauration scolaire de l'école des Arts. Cet équipement d'un montant de 20 000 € sera opérationnel fin novembre.

OPTEZ POUR L'ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES

POUVOIR D'ACHAT

VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ GRÂCE À UN ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES (ÉLECTRICITÉ 100 % VERTE ET GAZ NATUREL)? VOUS AVEZ **JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE** POUR VOUS INSCRIRE.



Les Thononais ont aujourd'hui la possibilité de souscrire à un achat groupé d'énergies, avec des tarifs préférentiels. « L'objectif est à la fois de permettre aux habitants et aux petites entreprises de faire des économies, tout en les sensibilisant à la thématique énergétique », lance Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

200 € D'ÉCONOMIES EN MOYENNE

Grâce à cette opération, les habitants pourraient réaliser en moyenne 200 € d'économies par an et par ménage. Depuis septembre, et le lancement de la campagne de pré-inscriptions, les Thononais sont nombreux à avoir ré-

pondu à l'appel, en s'inscrivant gratuitement et sans engagement sur le site <https://thononlesbains-energie.fr>. « Une participation qui nous permet de négocier les meilleurs tarifs possibles », témoigne Étienne Jallet, président de Wikipower, société en charge de cette opération.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE POUR ACCEPTER L'OFFRE ET CHANGER DE FOURNISSEUR

Les habitants et petites entreprises de Thonon (mais aussi des alentours) ont maintenant jusqu'au 10 décembre pour souscrire à cette offre négociée, et ainsi changer de fournisseur d'énergies en

moins de cinq minutes. Pour les retardataires, pas de panique! Vous avez encore la possibilité de contacter les équipes de Wikipower au 04 80 16 11 22 pour recevoir le calcul personnalisé des économies à réaliser.

(i)
POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR :
<https://thononlesbains-energie.fr>

ET OBTENEZ DES RÉPONSES PERSONNALISÉES PAR MAIL OU TÉLÉPHONE :
info@thononlesbains-energie.fr
Tél. 04 80 16 11 22

THONON

L'ORIGINAL ALPES

INVITEZ LES ALPES À VOTRE TABLE



De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa composition unique en minéraux et oligo-éléments essentiels.

Pure, préservée et faiblement minéralisée, l'eau minérale naturelle Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Thonon, l'hydratation au quotidien.

www.eau-thonon.com

www.jerecycleavecthonon.com

“ La sécurité, première des libertés. ”



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LE BELVÉDÈRE SERA PROCHAINEMENT ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA DE VIDÉOPROTECTION.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

LA VILLE S'ENGAGE AUJOURD'HUI À CONTRIBUER ACTIVEMENT AU MIEUX-VIVRE ENSEMBLE. UNE ATTENTE FORTE ET LÉGITIME DES THONONNAIS. LE MAIRE, CHRISTOPHE ARMINJON, ET SON CONSEILLER DÉLÉGUÉ, GÉRARD BASTIAN, NOUS PRÉSENTENT LES ACTIONS À VENIR.

CRÉATION D'UN CENTRE DE SURVEILLANCE

Les Thononnais réclament une ville plus sûre. Et c'est légitime. Nous allons donc poursuivre le déploiement de la vidéo-protection (500 000 € sur 4 ans) en installant de nouvelles caméras, là où elles font défaut et où les incivilités sont encore

trop présentes. Il ne s'agit plus simplement de surveiller la voie publique et nos bâtiments communaux, mais d'être efficace dans la lutte contre les incivilités. C'est pourquoi nous avons également fait le choix d'investir dans une caméra mobile qui pourra temporairement être installée dans des zones stratégiques, et dans la

mise en place d'un centre de surveillance urbaine (CSU) pour visionner en temps réel les images filmées. Pour ce dispositif, nous nous sommes inspirés des pratiques et de l'expérience d'autres collectivités. Dès sa mise en service, nous viendrons aider le commissariat de police et serons capables de déclencher des interventions.

REDÉPLOIEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Les ASVP (agents de surveillance de la voie publique), jusqu'à présent chargés uniquement de faire respecter les règles de stationnement, seront redéployés sur des missions de prévention et de sensibilisation auprès de la population. Tandis que les contrôles du stationnement seront automatisés grâce à l'usage d'une caméra embarquée. Notre objectif est de lutter contre toutes sortes d'incivilités : les vitesses excessives et dangereuses, les rodéos dans certains quartiers, les déchets sur l'espace public, les déjections animales... ou encore l'usage inapproprié des skateboards. Nous rappelons d'ailleurs que la Ville a investi récemment dans un parc dédié à cette discipline, sur le site de la Grangette, et que sa pratique en centre-ville n'y est pas autorisée. De nombreuses réclamations sont encore déposées en Mairie pour des nuisances que nous avons à cœur, depuis notre élection, de résoudre rapidement. Cela passe, à terme, par le doublement des effectifs de nos agents de Police municipale, une

“
Une ville propre est une ville attractive.
 ”

présence sur le terrain en soirée (contre 20h actuellement) et le dimanche.

UNE COLLABORATION AVEC THONON AGGLO

Dans cette lutte contre les incivilités, nous travaillons également en étroite collaboration avec Thonon Agglomération. Exemple concret : ses services ont récemment entrepris une campagne de sensibilisation auprès des syndicats de copropriété et des bailleurs sociaux pour rappeler les règles en vigueur pour la collecte des déchets (soit sortir ses bacs la veille au soir, après 19h, et les rentrer dès que possible après le passage des camions). À travers cette campagne, nous rappelons également que le ramassage des cartons en centre-ville est exclusivement réservé aux commerçants.

Celui-ci est assuré une fois par semaine, le mardi, devant leur vitrine. Les cartons doivent être pliés et ficelés pour occuper le moins de place possible sur l'espace public. Les particuliers, eux, doivent se rendre en déchetterie. La propreté de nos rues est l'affaire de tous. Une ville propre est une ville attractive. C'est pourquoi il est important que chacun, habitants et commerçants, joue le jeu. Une brigade assermentée sera prochainement chargée de faire respecter ces règles essentielles de savoir-vivre.

RÉFÉRENTS SÛRETÉ

UN DISPOSITIF NOUVEAU À THONON



Résoudre les problématiques de tranquillité publique passe par une collaboration efficace entre le commissariat de police, la Ville de Thonon, les bailleurs et les travailleurs sociaux. « C'est une organisation coordonnée qui se met en place. Nos opérations de police dans les quartiers particulièrement impactés par des phénomènes de délinquance seront à l'avenir suivies d'une intervention des services de la Commune pour procéder à la remise en état des lieux dégradés. Nous engagerons ensuite une réflexion commune avec les bailleurs sociaux pour apporter des solutions durables contre les incivilités, en termes d'aménagement par exemple. Il s'agit principalement de prévention technique : installation de mobiliers urbains, plantation d'arbres pour mettre fin aux rodéos par exemple... Enfin, les travailleurs sociaux prendront le relais auprès des habitants du quartier pour prévenir les éventuelles récidives. La répression pénale n'étant pas forcément la seule solution », explique Carine Baraton, commissaire de police.

RENCONTRE

GÉRARD BASTIAN EN ACTION



Gérard Bastian, ancien policier de la Brigade anti-criminalité (BAC) de Thonon, est aujourd'hui conseiller délégué en charge de la Police municipale, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique. Son expérience du terrain est un atout précieux. Régulièrement sollicité par les riverains, il intervient pour apporter des solutions durables pour lutter contre les incivilités. Exemple concret, en ce début de mandat, avec l'installation d'une nouvelle caméra de vidéoprotection dans le quartier de Vongy suite à une forte demande des habitants, mais aussi des forces de l'ordre. « Aujourd'hui, notre volonté est de travailler en étroite collaboration avec les services de l'État et les bailleurs sociaux pour éradiquer les incivilités qui empoisonnent la vie des Thononais, que ce soit dans les quartiers ou en centre-ville. Je pense au Belvédère ou à la place des Arts notamment. Au-delà de la simple répression, nous travaillons sur des actions de prévention auprès de la population », conclut-il.



BUDGET 2021

LES BUDGETS PARTICIPATIFS QU'ÈSACO?

PAR QUARTIER, LA PAROLE SERA DONNÉE AUX HABITANTS. ILS POURRONT ALORS SOUMETTRE DE FAÇON COLLÉGIALE DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LEUR QUOTIDIEN ET FAVORISER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE. LA VILLE ALLOUERA CHAQUE ANNÉE UN BUDGET DÉDIÉ À LA CONCRÉTISATION DE CES PROJETS DIRECTEMENT ISSUS DE LA VOLONTÉ DES CITOYENS.

SERGE DELSANTE, CONSEILLER DÉLÉGUÉ EN CHARGE DE LA CITOYENNETÉ, DE LA VIE DES QUARTIERS ET DES BUDGETS PARTICIPATIFS PART À LA RENCONTRE DES RIVERAINS.



Serge Delsante part à la rencontre des habitants pour échanger ensemble sur leurs problématiques de quartier: « Nous voulons replacer le Thononais au cœur des

projets, créer du lien social et construire une relation de confiance. Au-delà des associations de quartier, déjà très mobilisées, nous voulons pouvoir échanger avec l'ensemble des habitants et mettre en place des actions d'intérêt collectif. »

Des réunions seront organisées dans chaque quartier. Les riverains en seront informés en amont. Des échanges pourront également se créer par mail, via l'adresse : vie-quartier@ville-thonon.fr.

DES PROJETS ÉTUDIÉS ET FINANCÉS PAR LA MAIRIE

Le coût et la faisabilité des projets seront ensuite étudiés par les services de la collectivité. Ils devront répondre à un intérêt général, en vue d'améliorer le cadre de vie et l'environnement du quartier. « C'est une démarche que nous mettons en place pour la première fois sur Thonon, l'occasion de permettre aux Thononaises et aux Thononais de s'investir et de prendre part activement aux décisions », conclut le conseiller.

GRAND PROJET

OÙ EN EST LE PROJET DESSAIX?



Délivré le 5 mars dernier, le permis de construire du futur quartier Dessaix n'a fait l'objet d'aucun recours. Il est donc prêt à démarrer. Néanmoins, la Ville attendra la mise en service du parking de la gare (574 places) en mars prochain pour supprimer les places de stationnement actuellement créées sur le site et libérer ainsi la totalité du foncier. Le promoteur immobilier pourra ensuite engager les études techniques ainsi que le démarrage des travaux, d'ici fin 2021.



EN SAVOIR PLUS...

TOUS LES TRAVAUX
EN COURS
ET ACTUALISÉS
SUR LA PAGE

www.ville-thonon.fr
(rub. Vie pratique puis Infos travaux)





Anbaine Berger®

ESPACES VERTS

LES TRAVAUX À VENIR SOUS SONNAZ



BELVÉDÈRE

Entre l'Hôtel de Ville et le Château de Sonnaz, en contrebas du belvédère, la Commune lance la réhabilitation de cette terrasse dégradée par le temps et ses mauvais usages. Elle accueillera une pelouse centrale surélevée et délimitée par des allées piétonnes. Un nouveau mobilier urbain (table d'orientation, bancs et corbeilles de propreté) sera mis en place pour permettre aux promeneurs de profiter d'une vue exceptionnelle sur le lac Léman et le Jura.

De plus, dès cet automne, et pendant tout l'hiver, les arbres seront taillés afin de libérer les principaux points de vue depuis les belvédères.

REVALORISER 3 HA D'ESPACES VERTS EN CENTRE-VILLE

« Nous souhaitons engager rapidement une réflexion sur la requalification en profondeur des espaces verts situés entre la sous-préfecture, le village de Rives, le chemin du Tornieux, l'avenue du Léman et les belvédères. Soit près de 3 hectares végétalisés et plus de 300 arbres en plein cœur de ville. Notre objectif étant de faire de ce lieu, non plus un lieu de transit, mais un centre d'intérêt à part entière. Des études sur la valorisation des espaces et la réhabilitation du patrimoine vont être lancées pour permettre aux Thononais de réinvestir le site », explique Richard Baud, adjoint au Maire en charge des espaces verts.

HAMEAU DE RIVES
(RUE DE NAPLES)

VOIRIE

SÉCURISATION DES RÉSEAUX ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE

Rue de Naples, sur la portion comprise entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue des Pêcheurs, GRDF et Thonon Agglomération ont conjointement procédé au renouvellement du réseau de distribution de gaz naturel et à la reprise des branchements d'assainissement et d'eau potable. La Commune est ensuite intervenue pour la réfection complète de la voirie. Ces travaux se poursuivront en 2021 dans l'ensemble du hameau de Rives.



Gautier + Conquet - MRP paysagiste - Arcadis®

LA MISE EN SERVICE DU PARKING DE LA GARE EST PRÉVUE POUR **MARS 2021**. EN AMONT, LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU CARREFOUR DE LA PLACE DE CRÊTE S'ACHÈVERONT **FIN JANVIER**. LA COMMUNE POURSUIVRA ENSUITE SES ÉTUDES POUR RECONFIGURER LA ZONE COMPRISE ENTRE LE PARVIS DE LA GARE ET LA PLACE DES ARTS.

La mise en service du parking, en mars prochain, permettra d'ouvrir la passerelle sur toute sa longueur. Résultat : « *Les usagers de la SNCF en provenance de la place de Crête n'auront plus besoin de passer systématiquement par la gare pour prendre leur train. Et grâce à la nouvelle passerelle, les piétons, mais surtout les vélos ou encore les personnes à mobilité réduite pourront plus facilement rejoindre le centre-ville* », souligne le Maire.

UN NOUVEAU CARREFOUR, PLACE DE CRÊTE

Engagés en juillet, les travaux devraient s'achever fin janvier 2021. L'implantation de feux tricolores va permettre de sécuriser les circulations routières et piétonnes, mais aussi des modes doux grâce à la

création d'une bande cyclable dans le sens montant du chemin de Ronde depuis le carrefour des Allinges, en complément de celle existante depuis le carrefour des Vallées, et à la mise en place de sas pour les vélos au niveau des feux tricolores.

PLACE DES ARTS : PRIORITÉ AUX PIÉTONS!

Le projet se poursuivra ensuite par la reconfiguration du secteur allant du parvis de la gare à la place des Arts, en passant par le boulevard du Canal, appelé à regrouper les futurs arrêts de bus. La place des Arts sera ainsi libérée de toute circulation routière pour accueillir prochainement de nouveaux aménagements qui en feront un lieu unique à Thonon, avec notamment une halle de marché.

ÉROSION

FACILITER LA PROMENADE DES BORDS DU LAC



Engagés chaque année depuis 2016, les travaux de renforcement des berges du lac se concentrent désormais aux abords de la tour du Noyer (située au droit du domaine de Ripaille), endommagés notamment par l'assaut des vagues et les intempéries diverses (pluies violentes, gel, coups de vent...). Au programme de ce chantier : le renforcement en maçonnerie du mur de Ripaille, le remplacement de la passerelle en bois hors service et la destruction de plusieurs foyers de *renouée du Japon*, une plante envahissante bien connue. Enfin, le cheminement naturel, en terre battue, qui contourne la tour, sera rétabli pour faciliter et sécuriser cette promenade tant appréciée des bords du lac.

PORT / PLAGE

LES CHANTIERS SE TERMINENT

ENGAGÉS EN 2020, D'IMPORTANTES CHANTIERS ENTREPRIS PAR LES SERVICES DE LA VILLE S'ACHÈVENT AU PORT DE RIVES ET DU CÔTÉ DE LA PLAGE MUNICIPALE. TOUR D'HORIZON.



EXTENSION DU CENTRE NAUTIQUE

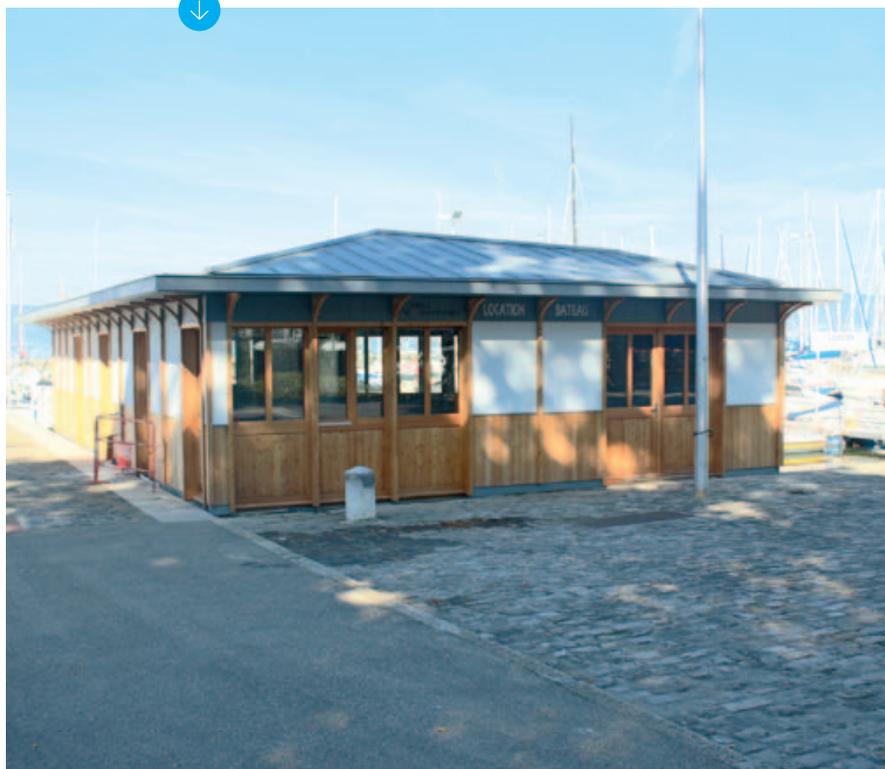
La base nautique accolée à la Plage municipale termine sa transformation, après quelques semaines de retard en raison de la crise sanitaire. Le site qui propose des activités nautiques diverses (planche à voile, paddle, kayak, pédalo) sera complètement opérationnel pour la saison prochaine. Il accueille désormais cinq nouveaux modules en bois, reliés entre eux par un cheminement sur pilotis pour une intégration optimale dans l'environnement. Ils serviront à la fois d'espace d'accueil, de local de stockage, de vestiaires ou encore de sanitaires. En bordure du lac, devant le bâtiment existant, réaménagé pour accueillir une infirmerie et une buvette en rez-de-plage, la Ville fait également installer un platelage en bois qui facilitera les déplacements sur la bande de grève.

Coût de l'opération : 735 000 €

NOUVEAU BÂTIMENT AU PORT

Les deux bâtiments vétustes dédiés à la vente de matériel d'accastillage et à la location de bateaux, implantés place du 16 août, ont été démolis et remplacés par une nouvelle construction qui regroupe les deux activités. Elle reprend le style architectural de l'ancienne douane et du kiosque de l'Office de Tourisme, situés à proximité, tout en dégagant les vues sur le lac.

Coût de l'opération : 400 000 €

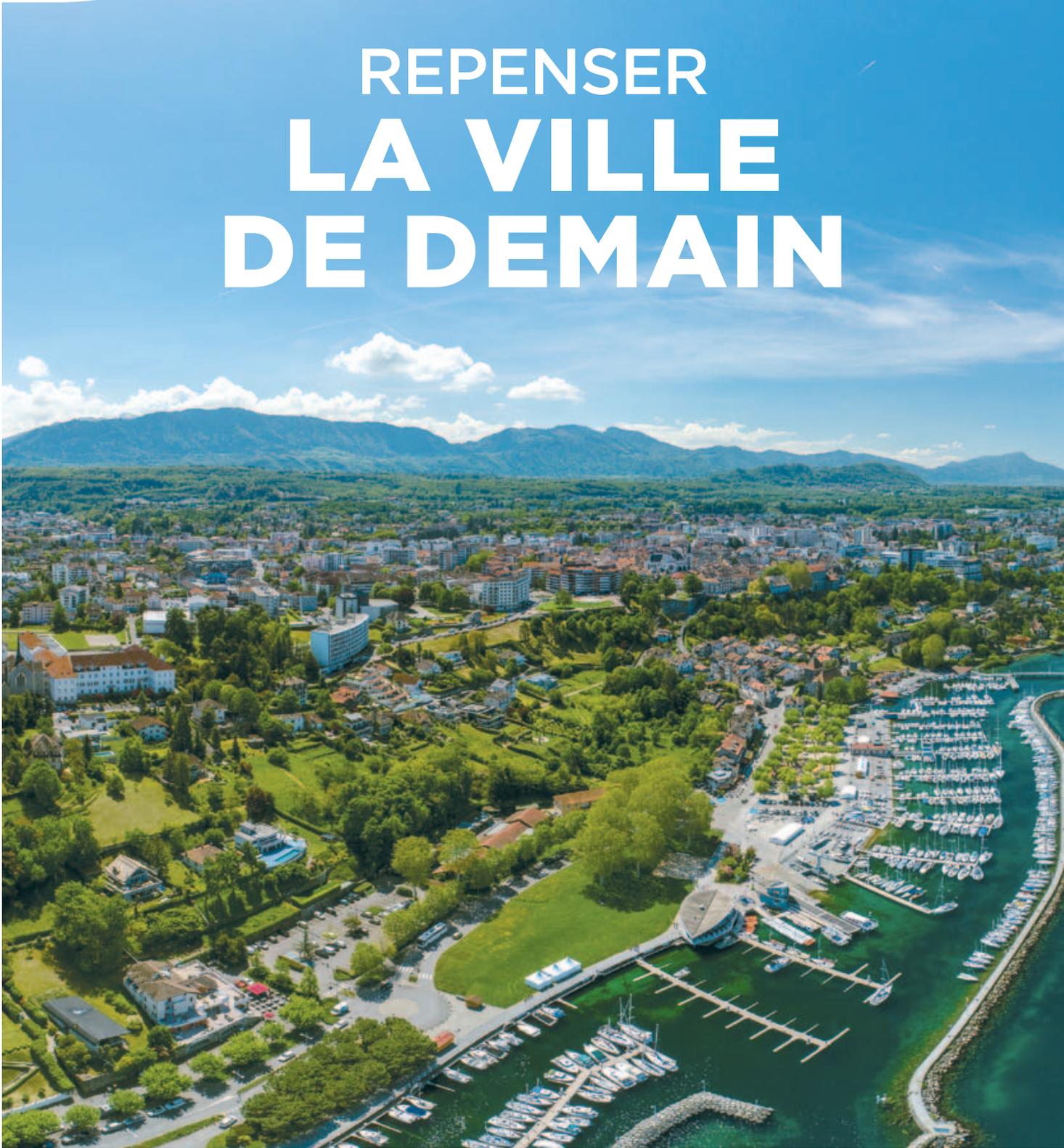


THONON
LABELLISÉE
4 ÉTOILES
FRANCE STATION
NAUTIQUE



Les travaux entrepris au port et à la Plage municipale s'inscrivent dans une démarche volontaire d'amélioration des infrastructures de la Ville afin d'offrir aux usagers les meilleures conditions pour une pratique optimale des sports et des loisirs nautiques.

REPENSER LA VILLE DE DEMAIN

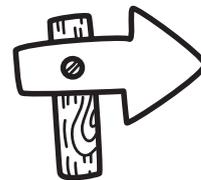


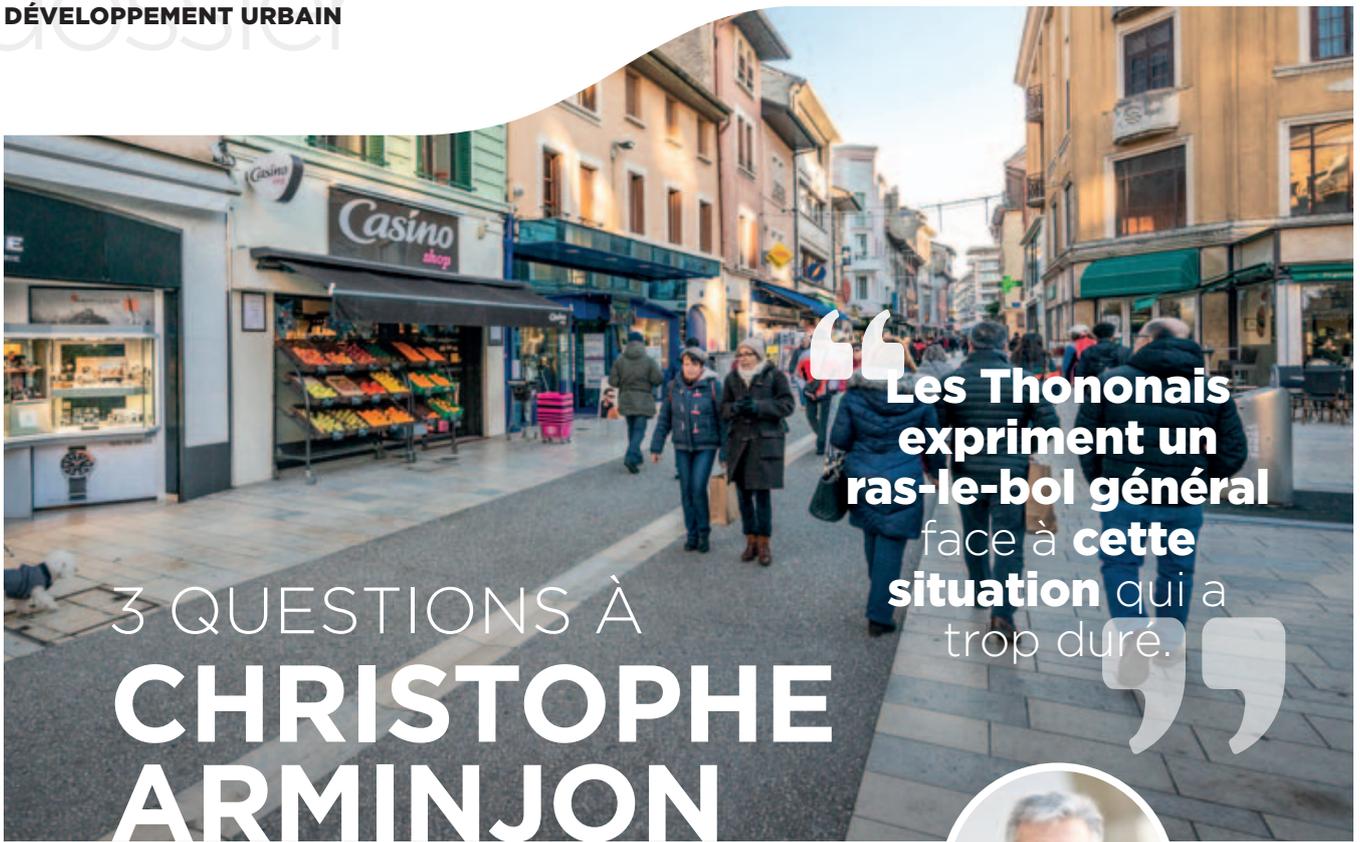


KeraDrone®

.....

L'URBANISATION GALOPANTE
ET NON MAÎTRISÉE DE CES
DERNIÈRES ANNÉES A DÉGRADÉ
NOTRE CADRE DE VIE,
SANS QUE LA PAROLE SOIT
JAMAIS DONNÉE AUX HABITANTS.
AUJOURD'HUI, IL N'EST PAS TROP
TARD POUR CORRIGER LE TIR
ET ENGAGER UNE RÉFLEXION
COMMUNE À L'OCCASION
DES ASSISES LOCALES
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN,
PROGRAMMÉES EN 2021.





Antoine Berger

SITUÉ ENTRE LAC ET MONTAGNES, THONON-LES-BAINS PROFITE D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE. EN TERMES D'URBANISME, IL EST POURTANT NÉCESSAIRE DE REVOIR LA COPIE. LE MAIRE, CHRISTOPHE ARMINJON, NOUS PRÉSENTE SA FEUILLE DE ROUTE.



Quel est votre constat par rapport au développement de la ville et aux choix d'urbanisation de ces dernières années ?

Chacun peut le constater : Thonon s'est transformée et a perdu clairement de son identité. Il y a donc urgence à revoir les règles qui régissent notre urbanisme. Nous devons assurer la cohérence du renouvellement urbain et améliorer notre cadre de vie : une demande forte de la population qui exprime un ras-le-bol général face à cette situation qui a trop duré. À nous d'être plus exigeants sur les constructions à venir, en privilégiant la qualité à la quantité. Des principes que nous appliquons et qui se confirment par le nombre de permis de construire refusés depuis notre élection.

La crise sanitaire (et économique) liée à la Covid-19 aura-t-elle, selon vous, des conséquences sur la manière de concevoir et d'aménager nos villes ?

Bien sûr. Pour Thonon, nous voulons un changement majeur qui puisse s'inscrire dans la transition écologique, que chacun appelle de ses vœux. Une vision renforcée par cette crise inédite que nous traversons actuellement. Nous devons revoir la façon de construire nos logements, l'implantation de nos espaces

verts et les façons de nous déplacer entre quartiers. Les liaisons doivent être repensées pour intégrer massivement les modes doux de circulation : à pied, à vélo, à trottinette ou en poussette. Dans cette dynamique, nous étudions actuellement le plan de mobilités douces transmis par les élus de Nouvelle Ère, et travaillons également avec Thonon Agglomération pour doter la Ville d'un service de location de vélos électriques à l'horizon 2022 ainsi que de cyclo-taxis.

Concrètement, quelles seront les actions qui vont rythmer ces prochaines semaines ?

Début 2021, nous allons convoquer les Assises locales du développement urbain qui permettront de dégager les actions à mettre en place. Nous avons également d'ores et déjà engagé une revue foncière stratégique impliquant de mieux maîtriser notre capacité à faire évoluer les équipements publics grâce à des réserves foncières et l'emploi du droit de préemption, comme pour le secteur de la Grangette dédié aux activités sportives. Enfin, des études pour développer et valoriser nos trames verte et bleue sont aussi en cours et tous les services sont à pied d'œuvre pour amorcer le renouveau de Thonon.

LES ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN: COMMENT ÇA MARCHE?

Les Assises locales du développement urbain seront lancées début 2021 et dureront entre six mois et un an. La parole sera libre et tous les Thononais seront invités à témoigner et à s'exprimer lors des réunions publiques ou par la voie du numérique. « *Je souhaite que chacun puisse s'exprimer sans barrière* », insiste Christophe Arminjon. Durant cette période de concertation, chacun aura le temps nécessaire pour réfléchir, réagir et participer.

Plusieurs phases vont permettre à la fois d'associer les habitants et les usagers du territoire, mais aussi de solliciter les avis d'experts qui viendront animer des débats et éclairer les problématiques de développement urbain.



PHASE 1: APPEL À LA CONTRIBUTION PUBLIQUE

Largement diffusé, cet appel consistera à recueillir toutes les observations des citoyens lors de réunions publiques, mais aussi via un portail Internet dédié qui sera actualisé régulièrement et qui permettra aux Thononais de soumettre leurs remarques et leurs idées.



PHASE 2: MISE EN PLACE D'ATELIERS PARTICIPATIFS

Les problématiques mises en évidence lors de la phase de consultation serviront de base aux ateliers participatifs où pourront s'inscrire les citoyens intéressés. Ces ateliers seront animés par une équipe de professionnels indépendants.



PHASE 3: MISE EN ÉVIDENCE DES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Ces objectifs feront l'objet d'une analyse par des experts dans les domaines sollicités: architecture, paysage, mobilité... Toutes ces réflexions seront ensuite présentées à la population.

Enfin, l'ensemble de ce travail de concertation et de réflexion servira de base à l'élaboration de nouveaux documents de planification: PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), PLH (Plan de l'habitat) et plan de déplacement qui guideront le développement de notre territoire. « *Un développement équilibré, résolument inscrit dans la transition écologique et des besoins du citoyen* », souligne le Maire, avant de conclure: « *J'espère donc vous compter nombreux à cette participation citoyenne afin de co-construire ensemble la Ville de demain.* »



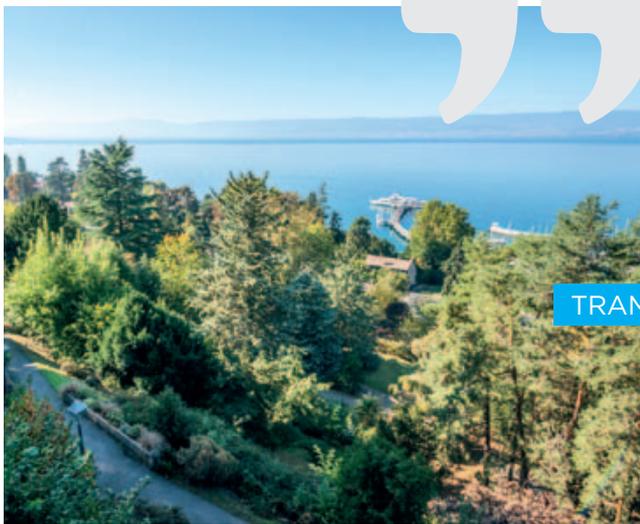
Suivez le lancement de l'appel à contribution publique sur www.ville-thonon.fr.



Antoine Berger®



UN ESPACE VERT À MOINS DE 500 MÈTRES DE CHEZ VOUS



TRAME VERTE

Thonon possède déjà un bon nombre d'espaces verts significatifs répartis sur son territoire, parmi lesquels le parc thermal, la forêt de Ripaille, les parcs du Pillon, de Morcy, de Corzent ou encore les bois de Ville. « Il reste néanmoins des espaces végétalisés disponibles que nous devons rendre plus accessibles au public. Je pense notamment aux rives arborées le long du cours d'eau du Pamphiot, aux bords de Dranse, aux boisements des Arcouasses, ou encore à certaines parcelles forestières de la Fontaine Couverte », lance **Richard Baud, adjoint au Maire en charge des espaces verts**. « Nous réalisons actuellement un inventaire pour identifier les sites présentant un intérêt écologique et planifier ensuite les aménagements à venir. Tous ces écrans verts devront à terme être reliés entre eux. » Cette trame verte accompagnera dorénavant la planification urbaine de la Ville, et contribuera à la fois au développement de son attractivité, mais aussi à celui de la faune et de la flore sur son territoire.



ACCOMPAGNER LES THONONNAIS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

C'est la mission qui a été confiée à **Emily Groppi, adjointe au Maire**. « La transition écologique passe par la sensibilisation et l'accompagnement de la population pour faire évoluer nos façons de consommer, de nous déplacer et de vivre ensemble. Cette évolution, nous allons la faire et les diverses problématiques écologiques que nous rencontrons pourront se résoudre progressivement en adoptant de nouveaux comportements. C'est un défi formidable à relever. Pour Thonon, le travail sur la trame verte passe aussi par la plantation d'une végétalisation plus durable et comestible, par la création de nouveaux jardins partagés ainsi que la mise en place de composteurs urbains. Parallèlement, nous allons structurer des actions destinées à accélérer la transition notamment auprès des publics scolarisés et des familles, mais aussi auprès des entreprises et des associations. Nous avons ensemble tous les atouts pour construire une ville idéale, protéger nos ressources naturelles et pérenniser la qualité de notre cadre de vie. C'est tout un travail qui est en train de se mettre en place et qui mobilise les différents acteurs de la Ville et de Thonon Agglomération : les services Espaces verts et Environnement, forcément, le service Éducation, mais aussi la Politique de la Ville pour l'implication de tous les Thononnais, le CCAS, Léman Habitat ou encore l'Agence économique du Chablais. »



La résidence médicalisée du LEMAN (Réseau OMERIS), est située en plein cœur de Thonon-les-Bains.

Cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est une structure accueillante, à dimension humaine et familiale, de 64 lits. Son environnement, en proximité directe avec le lac, offre un cadre apaisant et chaleureux.

L'établissement dispose d'un jardin et de plusieurs terrasses, et chaque chambre de l'unité protégée a un accès direct à un jardin sécurisé.

L'équipe, professionnelle et investie, apporte des solutions et des soins personnalisés adaptés à chaque résident. Elle répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, avec une petite unité dédiée de 10 lits.

Le médecin coordonnateur et la cadre de soins animent une équipe pluridisciplinaire qui se compose d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie, d'un psychologue, d'une art-thérapeute et de kinésithérapeutes. Ensemble, ils ont à cœur de garantir aux résidents, qualité des soins, sécurité, bien-être et vie sociale.

Les prestations d'hôtellerie et de restauration sont encadrées par une gouvernante et assurées par un personnel qualifié. Tous les repas sont élaborés dans la cuisine de la résidence par un chef cuisinier et servis dans le restaurant par des serveurs formés à l'Institut Paul Bocuse.

L'établissement propose des séjours permanents, temporaires et de courte durée, pour les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, en chambres individuelles, ou doubles.

Le séjour temporaire présente de nombreux avantages. Il permet une intégration en douceur des personnes âgées, par la découverte progressive et la connaissance de ce nouveau lieu de vie. Il offre la possibilité de séjours à la carte, selon ses choix. Il autorise aussi l'aidant à se reposer physiquement et psychiquement, facilitant le retour à domicile de l'aidé, et prolongeant ainsi cette vie à domicile.

Ces séjours de courte durée permettent à la personne âgée et à sa famille de s'adapter à certaines situations telles que l'absence temporaire de l'aide à domicile ou des proches, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement au domicile...

Nous avons aussi la possibilité d'accueillir le couple aidant / aidé, suite à une sortie d'hospitalisation par exemple, ou pour un séjour de répit pour l'aidant et son proche.

L'établissement détient une habilitation partielle de 6 lits à l'aide sociale.

A propos du Réseau Omeris

La résidence du LEMAN appartient au Réseau Omeris. Le réseau, dont le siège social est situé à Caluire et Cuire (69), a pour activité principale la gestion d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Créé il y a 30 ans, il prend soin de 1 300 résidents au sein de 16 EHPAD dont 10 se situent en région lyonnaise. Il s'étend jusqu'en Haute-Savoie (Thonon), en PACA (Marseille) en Languedoc-Roussillon (La Grande-Motte) ainsi que dans le Loiret (Montargis et Huisseau-sur-Mauves) et le Puy de Dôme (Clermont-Ferrand).

Le Réseau répond plus largement à toutes les problématiques des personnes âgées. Fort de son savoir-faire, il propose ainsi une palette de services complémentaires : conciergerie, service de maintien à domicile avec « La Compagnie de Louis » pour 650 bénéficiaires, livraison de biens et services à domicile avec « Les Services de Louis », expertise métiers au sein d'EHPAD via « DECIMA Solutions Opérationnelles » ainsi que la formation du personnel des secteurs sanitaire, médico-social et structures de service à la personne avec « DECIMA Formation ».

Plus d'informations sur Omeris : www.omeris.com



Résidence du Léman

5, Rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains

Tél. : 04 50 71 03 93

Fax : 04 50 70 62 19

Yvan Tisseyre®



COLLONGES - SAINTE-HÉLÈNE

UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES À QUOI ÇA SERT ?



Le Relais assistantes maternelles est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles et des professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternels agréés par le Conseil départemental et gardes à domicile). Au-delà des permanences physiques et téléphoniques, le RAM propose à la fois des ateliers d'éveil, des animations pour les enfants et des temps d'échanges autour de la parentalité. Il accompagne les familles dans leur recherche d'un mode de garde, mais aussi les professionnels dans leur formation continue afin de les valoriser davantage.

UN NOUVEAU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LA VILLE A LANCÉ LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN LOGEMENT SITUÉ SUR LE SITE DE L'ÉCOLE DE LA SOURCE POUR ACCUEILLIR D'ICI **JANVIER PROCHAIN** UN NOUVEAU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM).

Les travaux de restructuration de l'ancien logement ont débuté en septembre. Ils consistent à aménager plusieurs espaces : des vestiaires et sanitaires, un bureau ainsi que des zones de jeux et d'activités sur une surface de 70 m² en rez-de-chaussée. L'extérieur sera également réhabilité pour permettre la mise en place de jeux pour les enfants, avec une terrasse et un parcours en revêtement stabilisé. L'accès sécurisé au relais se fera par l'entrée principale de l'école, via un interphone.

ENRICHIR L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis la création du premier RAM à Thonon (actuellement situé dans les locaux de la crèche des Petits Pas Pillon), le nombre d'assistantes maternelles a été multiplié par plus de 4. « Au 5 octobre 2020, elles étaient 223 pour une capacité de 729 places », souligne Véronique Vulliez, adjointe au Maire en

charge de la petite enfance. L'ouverture d'un second RAM dans le quartier de Collonges-Sainte-Hélène va donc permettre de développer l'offre d'accompagnement des professionnels de l'accueil à domicile et des familles. Des ateliers d'éveil seront également proposés au sein de ce nouvel espace aménagé spécifiquement pour les enfants de moins de trois ans. Et, deux fois par mois, des permanences PMI* seront organisées pour des consultations et des temps collectifs parents/enfants.

* Protection maternelle et infantile, service public géré par le Conseil départemental



RAM Collonges - Sainte-Hélène (JANVIER 2021)
 Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Permanences téléphoniques : jeudi de 10h à 12h,
 lundi et vendredi de 14h à 16h
 Rencontres sur rendez-vous : mardi de 14h à 17h

PATRIMOINE

QUOI DE NEUF AU MUSÉE ?

DEPUIS 2005, L'ÉTAT ET LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ACCOMPAGNENT LE MUSÉE DU CHABLAIS DANS SES PROJETS D'ACQUISITION ET DE RESTAURATION*. REGARDS SUR LES NOUVEAUTÉS DE CETTE ANNÉE 2020.



BARQUE DU LÉMAN DE JEAN-DANIEL IHLY

« Deux acquisitions ont été subventionnées cette année** », nous explique Amélie Beaujouan, responsable des musées. Les peintures *Paysage lacustre avec pêcheurs et filets* de François Bocion et *Barque du Léman* de Jean-Daniel Ihly viennent ainsi agrémenter les fonds du musée pour chacun de ces deux artistes typiques de la région, « et clôt aussi une année 2019 exceptionnelle pour le musée du Chablais avec 52 entrées à l'inventaire dont sept achats ».

26 ŒUVRES RESTAURÉES

Côté restauration, ont été concernés cette année, dans le cadre de l'exposition *Couleurs!*, un portrait au pastel de Joseph-Hippolyte de Gerbaix de Sonnaz d'Habères, une sculpture de Marguerite Peltzer ainsi que 24 costumes et tissus. Ces restaurations, programmées régulièrement depuis 2005, permettent chaque année de proposer aux visiteurs des expositions renouvelées et de qualité.

*Fonds co-financés à 50 % par l'État et la Région, à travers le Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) et le Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)

**Acquisitions réalisées en salle des ventes, fin 2019

MUSÉES



UNE FRÉQUENTATION À LA HAUSSE

Si la crise sanitaire a retardé le lancement de la saison, elle n'a pas entaché la fréquentation des musées de la Ville. La gratuité, proposée tout l'été, a permis de toucher un large public.

« La fréquentation a quasiment doublé cet été », se félicite Émilie Clerino, responsable du service des publics qui comptabilise 2 111 visiteurs au musée du Chablais entre le 24 juin (date de réouverture) et le 31 août, et 4 242 à l'Écomusée, dont 2 863 visiteurs sur le seul mois d'août.

Notez que l'exposition *Couleurs! Une histoire méconnue à travers les œuvres du musée* sera encore visible en 2021, à côté d'une nouvelle exposition permanente sur l'histoire du Chablais. Une occasion de découvrir notre territoire de la préhistoire au XX^e siècle à travers les collections très variées du musée du Chablais.



QUELLE EST VOTRE COULEUR PRÉFÉRÉE ?

Les visiteurs, Thononais et touristes de passage, étaient invités à voter pour leur couleur préférée. Sans surprise (ou presque), le bleu arrive en tête avec 48 % des voix. Après la visite de l'exposition, 22 % des votants ont toutefois changé leur préférence originelle.



PROJET 2021

BIENTÔT UNE MAISON DE L'AGGLO

THONON AGGLOMÉRATION FERA PROCHAINEMENT L'ACQUISITION D'UN LOCAL EN PLEIN CENTRE-VILLE. SITUÉ SUR L'AVENUE JULES-FERRY, IL AVAIT PRÉCÉDEMMENT ACCUEILLI LA MÉDIATHÈQUE PENDANT LES TRAVAUX DU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION. BIENTÔT, IL S'AGIRA D'UN LIEU UNIQUE QUI RÉUNIRA DES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION ET PERMETTRA DE S'INFORMER SUR LES SERVICES RENDUS PAR CELLE-CI.

Facilement accessible à pied ou en transports publics, ce nouveau site permettra d'apporter des réponses et des informations concrètes sur les différents services de l'agglomération. « *Certains services communautaires y seront également regroupés avec dans un premier temps la Politique de la Ville, le Bureau Information Jeunesse ou encore l'Antenne de Justice et de Droit* », précise Christophe Arminjon. Des permanences d'information et de conseil se mettront aussi progressivement en place pour répondre aux demandes

“
**L'ouverture
au public
est prévue
pour janvier
2022.**”

des habitants liées à l'habitat (logement social, aides et conseils autour de la rénovation énergétique...), à l'urbanisme ou encore à la santé.

ACCUEILLIR LA CITÉ DES MÉTIERS

Cette acquisition va également permettre l'implantation du Centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève. Cet espace transfrontalier s'adressera à toute personne en âge d'être employée, en poste ou non, et proposera des services d'information et de conseils gratuits tournés vers l'orientation, la formation professionnelle et continue, le financement de la formation et l'emploi.

Achat bijoux Or & Argent
Cassés, dépareillés
pièces or & argent, vieil or...

Thonon-Les-Bains Aix-Les-Bains
 3, avenue Jules Ferry 2, place des Thermes
 04 50 17 35 63 04 79 34 41 62

www.capor.fr

Entreprise Familiale Savoyarde

GROUPE eurex
 Comptabilité Conseil Audit

Voyez plus grand pour vos projets !

Eurex, pour vous conseiller et accompagner vos projets au quotidien

- Comptabilité
- Fiscal
- Juridique
- Social / paie
- Déclarations des particuliers

Thonon-les-Bains 6 av. du Général de Gaulle / 04 50 26 36 00 / eurex.thonon@eurex.fr
 Douvaine 4 rue de l'Artisanat / 04 50 35 97 74 / eurex.douvaine@eurex.fr / www.eurex.fr

A-B-M-G
 Arik Bâtiment Maçonnerie Générale "Depuis 1999"

DEVIS GRATUIT

Maçonnerie - Béton armé - Gros-œuvre
 Rénovation - Terrassement - VRD
 Dallettes - Pavés et Bordures
 Aménagement extérieur...

17 Bd Georges Andrier 04 50 26 42 53
 74200 Thonon-les-Bains 06 80 53 70 97
 Fax 04 50 17 23 31
 abmg74@orange.fr // Site : www.abmg-batiment-74.fr

Vêtements hommes, femmes jusqu'au 4XL
 ...enfants dès 1 mois...

Vêtements marinière et autres

Qualité 100% coton fabrication européenne

Le Lac Marin

81 Grande Rue - 74200 Thonon
 tél. 06 62 51 93 58 Ouvert 7/7
 du lundi au samedi 10h-13h et 14h-19h jusqu'à fin août

Sas **GASPARINI**

Maçonnerie - Béton armé

Tél. : 04 50 71 25 26 30, avenue des Génévriers
 Fax : 04 50 71 65 57 Z.I. Vongy
 E-mail : sarigasparini@sfr.fr 74200 THONON-LES-BAINS

École de danse sportive Ladies & Gentlemen

Cha-cha | Rumba | Tango
Valse | Rock & Roll, etc

Cours particuliers pour tous, débutant, confirmé, ou compétiteur, seul ou en couple.

Préparation aux mariages, etc...

15 avenue du Clos Bardenet 06 82 85 64 95
 74200 Thonon-les-Bains robertdanse@me.com

www.bondaz.fr

BONDAZ

- Peinture
- Cloisons sèches
- Décoration
- Isolation extérieure

Tél. 04 50 71 02 65 - 74200 THONON

URBIS PARK GÈRE VOTRE STATIONNEMENT
 à Thonon-les-Bains

4 PARKINGS ET TOUS LES SERVICES POUR FACILITER VOTRE STATIONNEMENT

- Belvédère - 214 places
- Arts - 330 places
- Aristide Briand - 308 places
- Jules Mercier - 114 places

URBIS PARK THONON

04 50 71 02 65 bondaz@bondaz.fr



- Lignes régulières
- Déplacements scolaires
- Voyages groupes journée ou plusieurs jours

Tél. : 04 50 81 74 74
www.transdevhautesavoie.com

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES



THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 28 28
ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 76 46
EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr



CHOISISSEZ UNE FORMATION DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ
En apprentissage, obtenez un diplôme et une réelle expérience :
un gage de professionnalisme pour les recruteurs

Après le BAC, obtenez un diplôme en deux ans

BTS Gestion de la PME

BTS Management Commercial Opérationnel - Option Entrepreneurat

HORS PARCOURSUP

Après un BAC+2, obtenez une licence en un an

Responsable d'Agence Commerciale de Service - Titre RNCP niveau 2

Option Achat/Vente ou Immobilier

En partenariat avec EPICOM

Formations ouvertes au CPF

- Outils informatiques
- Outils comptables
- Aide à la communication
- Accompagnement, développement personnel
- Compétences linguistiques

Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet,
contactez-nous :

04 50 71 90 10

06 74 67 71 95

contact@eslthonon.fr

18 bis, avenue Jules Ferry - CS 30100

74207 Thonon-les-Bains

Lycée Polyvalent Privé
Enseignement Supérieur



Portes Ouvertes samedi 9h
13 mars 13h

VOUS PROPOSE

Le Lycée Polyvalent

3^{ème} Prépa Métiers

CAP Vente

Bac ASSP "en structure"

Bac Métiers de la Gestion Administration

Bac Métiers de la Relation Client

2^{de} Générale et Technologique

Bac STMG

Bac ST2S



Ensemble, recherchons



la performance

L'enseignement Supérieur

BTS Gestion de la PME

BTS Support à l'Action Managériale

BTS
contrat
d'Apprentissage



Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc - 18 bis avenue Jules Ferry - CS 30100 - 74207 Thonon-Les-Bains Cedex

Tél : 04 50 71 03 73 - secretariat.lycee@jathonon.fr - www.jeannedarc-thonon.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

LA RÉPUBLIQUE OUTRAGÉE

Dans la trop longue suite d'actes terroristes initiée par le massacre de Charlie Hebdo, notre modèle républicain est à nouveau la cible du «séparatisme islamiste», selon la formule du Président de la République.

Avec l'assassinat abject d'un enseignant, on tente de les empêcher tous d'instruire nos enfants. Il est pourtant essentiel de faire de ces derniers des êtres de raison, capables de s'affranchir des pensées simplistes qui prospèrent sur Internet.

Aussi, est-il temps, après avoir été tous Charlie, tous policiers et désormais tous profs, d'être tous et avant tout des Citoyens vigilants.

L'HIVER DE TOUS LES DANGERS

Face à la recrudescence des contaminations à la Covid-19, les autorités ont choisi de placer notre département sous couvre-feu à compter du 24 octobre. Cette mesure est un nouveau coup dur pour nos d'entreprises, pas même remises du confinement de ce printemps. Elle s'avère néanmoins nécessaire si l'on veut éviter que nos hôpitaux soient submergés et, le cas échéant, contraints de choisir qui soigner !

TOUS ACTEURS DE NOTRE QUOTIDIEN

D'ici peu, Thonon sera dotée, comme nous nous y étions engagés, d'un nouvel outil de signalement et d'information.

En quelques clics depuis votre smartphone ou

un ordinateur, vous pourrez alors signaler des anomalies sur la chaussée (accident, nid de poule, stationnement dangereux, voiture abandonnée...), ainsi que dans l'espace public (mobiliers urbains dégradés, installation hors service, animal errant...) afin de déclencher des interventions plus efficaces. Vous pourrez aussi recevoir des notifications sur la situation sanitaire ou tout autre événement nécessitant une information en temps réel de la population (travaux, incident, alerte canicule, avis de tempête ou d'orage...).

Des brèves sur l'actualité thononaise (agenda du conseil municipal, manifestations de la semaine...) seront également disponibles, de même que des informations pratiques sur nos principaux services publics. Avec vous, pour Réussir Thonon.

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

THONON DOIT SORTIR DE L'IMMOBILISME

L'arrivée d'un nouveau Maire et d'une nouvelle équipe doit marquer une rupture, une nouvelle dynamique. Tel était l'enjeu de l'élection municipale et la voix que Nouvelle Ère porte : sortir de l'immobilisme et enfin projeter Thonon vers l'avenir en répondant aux enjeux d'une ville du XXI^e siècle : la transition écologique, la cohésion sociale, la révolution numérique et le renouvellement démocratique.

Force est de constater que les actes ne sont pas encore au rendez-vous. Certes, tout ne peut se faire en un jour et nous le comprenons. L'installation d'un nouveau conseil prend du temps et la mise en place des programmes structurants doit

être mûrie et travaillée collectivement. Cependant, c'est le danger de l'inertie qui fait surface : des semaines pour attribuer des délégations à une équipe pléthorique de onze adjoints et neuf conseillers délégués, des mois pour réunir les premières commissions, mais surtout, une interrogation qui persiste : quelle est la vision de la nouvelle majorité pour Thonon ?

Alors que nous faisons face à une crise économique et sociale majeure, des mesures simples pouvaient être prises d'emblée. Où sont les bons de relance pour soutenir les commerçants et le pouvoir d'achat, ou encore les deux heures de gratuité des parkings pourtant promises ? Quelle

est la stratégie de relance à l'échelle de la ville et de l'agglomération ? Quelle politique pour faire face à la crise sociale ? Alors que la crise a déjà fait plus d'un million de pauvres supplémentaires en France, Thonon n'échappe pas à cette triste réalité. De plus en plus de familles ont recours à l'aide alimentaire et les files d'attente grandissent. Il est urgent d'apporter un soutien aux associations qui sont en première ligne.

Il est grand temps d'agir et d'insuffler ce dynamisme tant attendu ! Les Thononais.es peuvent compter sur Nouvelle Ère pour être force de propositions : nos 9 plans d'avenir sont sur la table et plus que jamais d'actualité !

FRANCK DALIBARD

OPPOSITION MUNICIPALE / ON AIME THONON

APRÈS TROIS MOIS DE MANDATS : UN CONSTAT SUR LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE DÉMOCRATIE

Nous sommes élus depuis trois mois au sein du conseil municipal de notre ville de Thonon-les-Bains. Nous avons accepté, dès la proclamation des résultats, d'être au service de notre ville, des citoyens en préconisant une opposition constructive.

Malheureusement, le processus de décision mis en place au niveau de la ville et de l'agglomération ne laisse aucune place à notre équipe. Le pouvoir est centralisé par un monarque local dont les objectifs sont de cumuler les postes de «président» et les indemnités afin de décider

seul sans tenir compte des compétences des membres du conseil municipal.

Chaque investissement d'un membre de notre équipe dans les institutions de notre ville est suivi de messages d'intimidation du pouvoir en place. La rénovation démocratique constitue une urgence et appelle à de nouvelles méthodes. Nous préconisons donc de pratiquer la démocratie au sein du conseil municipal afin d'associer les conseillers municipaux aux processus de décision plutôt que de se complaire dans l'entre-soi des élus, dans les clivages partisans sou-

vent artificiels. Nous défendons, comme depuis le début, l'échange et la co-construction et non l'affrontement systématique et l'intimidation de l'opposition.

L'enjeu n'est nullement personnel, il est de mieux décider ensemble. La démocratie est abandonnée par les citoyens. Pourtant, elle a été créée par eux et pour eux. Notre devoir est simplement de leur rendre.

Construire du commun ensemble constitue donc aujourd'hui le premier des biens communs dont nous devons prendre soin.

Ferblanterie Thononnaise
 ZINGUERIE
 CUIVRERIE
 COUVERTURE
 BARDAGE métallique

286 Route de sous le Crêt - 74550 ORCIER
 04 50 72 51 51
 info@ferblanterie-thononnaise.fr
 www.ferblanterie-thononnaise.fr

Kids&Us.
 language school

A NEW TWIST
 À l'école Anglais de 1 à 18 ans À la maison

Inscriptions Ouvertes

*** Année scolaire 2020-2021 ***

Kids&Us Thonon
 17 Avenue d'Evian - 74200 Thonon-les-Bains
 T.0640414150 - thonon@kidsandus.fr

#Là Oh Maxi Ski & Mini Prix!

Hirmentaz/Les Habères

Tout schuss sur les forfaits saison en promo

Adulte 194 €
Enfant 112 €

50 km de pistes
 A 30 mn de Thonon

Vente en ligne dès le 17 octobre
www.alpesduleman.com

Skiez EcoMalin avec le Brev'bus depuis Thonon Centre*
 Tous les samedis et dimanches : (1.50 € le trajet)

- Départ Place des Arts : 12 h 20
- Arrivée à Hirmentaz-Les Mouilles : 13 h 15
- Départ d'Hirmentaz-Les Mouilles : 17 h 15
- Arrivée Place des Arts : 18 h

*Horaires complets disponibles sur demande

+ d'infos : info@alpesduleman.com - www.alpesduleman.com - 04 50 73 71 53

EXPOSITION culture

ART CONTEMPORAIN

PENSER LE PAYSAGE

C'EST LE THÈME CHOISI POUR CETTE NOUVELLE SAISON À LA CHAPELLE. UN NOUVEAU CYCLE INAUGURÉ PAR FABIEN MÉRELLE QUI PRÉSENTE AU PUBLIC SON RAPPORT À LA NATURE À TRAVERS UNE PRODUCTION D'ŒUVRES GRAPHIQUES ET EN VOLUME. L'EXPOSITION EST À DÉCOUVRIR **JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE**, SELON L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 ET LA RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.

Qu'il dessine sur une feuille de papier, sur un fragment de pierre ou sur un de ses propres dessins d'enfant, Fabien Mérelle mêle dans ses œuvres l'absurde, l'humour, mais aussi la prise de conscience environnementale et la réflexion sur la condition humaine. Il se met parfois lui-même en scène dans d'improbables saynètes, avec un regard sur le monde tantôt ludique, tantôt critique, tantôt poétique qui nous interroge, nous amuse ou nous enchante.

DÉCOUVRIR L'EXPOSITION AUTREMENT

En plus des traditionnelles visites guidées, l'équipe de La Chapelle vous propose chaque samedi, de 14h30 à 18h, des jeux de dessin, des énigmes ou encore des jeux de piste autour des œuvres. Une programmation pour toute la famille !



Exposition *Faire corps avec la nature* de Fabien Mérelle
Jusqu'au 19 décembre 2020
Entrée libre du mardi au samedi (sauf le jeudi)
de 14h30 à 18h

SUR LES PAS DE FABIEN MÉRELLE...



À l'instar de Fabien Mérelle, les élèves d'une classe de menuiserie du lycée professionnel du Chablais devront s'interroger sur leur présence et leurs empreintes au sein de leur établissement, ainsi que dans le Forum du Pôle culturel de la Visitation où ils

exposeront leurs réalisations. Ce parcours artistique, animé par Émilie Renault, leur permettra d'appréhender le dessin, de travailler au fusain, ou encore d'apporter un regard neuf sur leur quotidien pour le bousculer.

Exposition *Prendre le corps*

Du 20 novembre au 12 décembre 2020
 Forum - Pôle culturel de la Visitation
 Entrée libre (aux horaires de la médiathèque)



CLASSES PATRIMOINE



LES ÉLÈVES À L'ŒUVRE

Animées par Jocelyne Allain, artiste-plasticienne, les Classes Patrimoine font écho cette année à la programmation artistique de La Chapelle - Espace d'art contemporain consacrée au paysage. Des ateliers sont programmés chaque semaine avec les élèves d'une classe de CE2-CM1 de l'école Jules Ferry et une classe de SEGPA du collège Champagne. Ils observent ensemble la ville pour choisir un paysage naturel, urbain ou insolite qu'ils représenteront ensuite grâce aux différentes techniques d'arts plastiques découvertes lors des visites d'expositions d'art contemporain.

Fabien Mérelle - Refuge - 2018





L'ART DANS LA RUE 1^{RE} ÉDITION

ÉVÈNEMENT

D'ABORD EXPOSÉES DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE, LES HUIT TOILES SÉLECTIONNÉES PAR LE JURY DU FESTIVAL « L'ART DANS LA RUE », AINSI QUE CELLE AYANT REÇU LE PRIX DU PUBLIC* SERONT À VOIR (OU REVOIR), **DU 16 AU 30 JANVIER**, AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION.

Elles étaient 50 au départ, affichées dans les rues du centre-ville. Huit, finalement, ont été sélectionnées par le jury. Ces toiles grand format, imaginées et réalisées par des artistes, amateurs et professionnels locaux, évoquent chacune le thème retenu de cette édition : « Semer le prodige ». « *Cette première est un succès* », se félicite Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire chargée des affaires culturelles. « *Nous avons su mobiliser et révéler des talents locaux, tout en animant notre centre-ville. Un premier pas dans cette dynamique culturelle que nous voulons renouveler.* »

LE FORUM, UN ESPACE CULTUREL PLURIDISCIPLINAIRE

L'idée est de faire vivre le Forum toute l'année. « *Nous proposerons dès 2021 des temps forts réguliers pour rassembler et promouvoir des artistes émergents et singuliers, et plus globalement tous les arts actuels* », conclut l'élue.



EXPOSITION « L'ART DANS LA RUE »

Du 16 au 30 janvier 2021 - Vernissage le samedi 16 janvier à 15h

Forum - Pôle culturel de la Visitation

Entrée libre

PARCOURS CULTURELS THONONNAIS



ET... ACTION !

L'Atelier de Cinéma d'Animation d'Annecy et de Haute-Savoie est partenaire des Parcours culturels thononnais (PCT) depuis maintenant plus de huit ans. Pour cette édition 2020-2021, ses intervenants travaillent avec les élèves de CM1 de l'école des Arts et de CP de l'école du Châtelard. Les images animées des deux courts-métrages créés par les élèves seront intégrées au spectacle *L'Iliade* proposé par la Compagnie Odyssée, en résidence artistique sur tout le territoire de Thonon Agglomération durant l'année scolaire 2020/2021.

Les PCT sont l'occasion pour les jeunes Thonnais de découvrir de nouvelles pratiques artistiques. « *Ici, en l'occurrence, il s'agit de les initier aux différentes étapes de création d'un film d'animation en passant notamment par le choix et la conception des décors et des personnages, le tournage et le montage des images. Ce projet leur permet également de s'intégrer dans une dynamique de territoire dans le cadre de cette résidence artistique* », explique Stéphanie Romier, coordinatrice de l'éducation artistique au sein du service Culture de la Ville.

IBS CONNECT

Vidéosurveillance - contrôle d'accès
Réseaux de communication et informatique
Electricité générale et industrielle

Pour tout renseignement :
+33(4).50.70.17.23 - contact@connect-ibs.fr



PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, AVENUE DES ALLINGES
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 18 95
Fax 04 50 71 64 98

*Plantation
Entretien
Aménagement
de Jardin*

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX • REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Votre logement
à Saint-Disdille...

livraison
4^{ème} trimestre 2020

Les Pierres Blanches



Chemin des Toilettes à THONON-LES-BAINS

N'attendez plus pour devenir propriétaire de votre logement !

Dernières opportunités

T4 : 265.000 € TTC*

T4 : 271.000 € TTC*

incluant une cave et un garage pour chaque logement



Contactez-nous au
04.50.83.03.03

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées
THONON



Régie publicitaire
exclusive



Villiers Communication
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

06 67 26 20 83

MCMN

TRAVAUX PUBLICS

- ✓ TRAVAUX PUBLICS
- ✓ VRD
- ✓ DÉMOLITION
- ✓ GÉNIE CIVIL
- ✓ TRANSPORT

www.mcm-tp.com - Email : contact@mcm-tp.com

Z.I. Vongy Thonon

Tél. 04 50 71 54 17

INITIATIVE

MUSEO COVID!

Merci aux visiteurs de l'exposition *Couleurs!* présentée au musée du Chablais pour avoir posé devant leur œuvre préférée. Masque sur le nez... Covid oblige cette année.



Marc Gourtiou, Sophie Chabrol, Boris Clérino, Jean-Marc Hovasse, Nadège Becker, Antônia Azevedo, Jeanne Potier, Amie Sophie Chabrol ©

QUIZ

1/ Les Assises locales du développement urbain (plusieurs réponses possibles):

- a/ seront lancées début 2021;
- b/ permettront de consulter la population;
- c/ serviront de base au PLUi.

2/ La Ville s'est engagée à aménager « un espace vert à moins de 500 mètres de chez vous » ?

- a/ Vrai b/ Faux

3/ Dorénavant, les choix d'urbanisation devront intégrer les enjeux de la transition écologique ?

- a/ Vrai b/ Faux



Retrouvez les réponses au quiz sur le site Internet ville-thonon.fr



NUMÉROS UTILES

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) = 18
 Appel d'urgence européen = 112
 Caserne des pompiers = 04 50 71 26 67
 SAMU = 15
 Police secours = 17
 Urgences hôpital = 04 50 83 20 00

SMUR = 04 50 83 20 00
 Commissariat = 04 50 71 04 61
 Gendarmerie = 04 50 71 09 20
 Police municipale = 04 50 70 14 54
 Pharmacie de garde = 32 37 ou www.3237.fr
 Centre antipoison (Lyon) = 04 72 11 69 11
 Objets trouvés = 04 50 70 14 54
 Fourrière animaux (SPA) = 04 50 70 26 54

Météo Haute-Savoie = 08 92 68 02 74
 SOS enfance maltraitée = 119
 Taxis: station place des Arts = 04 50 71 07 00
 Permanence de nuit (19h > 7h) = 06 32 07 33 77
 Victimes de violences conjugales = 39 19

Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés : s'adresser au 15.

11H30
DÉJEUNER
PLAT/DU JOUR / 12€

20H15
DÎNER

LA BRASSERIE DU GENERAL
Maison fondée en 1864
THONON-LES-BAINS

Le Général est avec vous !

MIDI ET SOIR **LA BRASSERIE DU GENERAL** **7 JOURS SUR 7**
THONON LES BAINS Tél. : 04 50 26 64 66 labrasseriedulgeneral

www.legeneral.com

PLURIMMO
PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1993

NOUVEAU

Les Jardins d'Anthy
Anthy-sur-Léman
29 appartements du studio au 4 pièces
/ Emplacement de choix au centre du village
/ Prestations soignées
/ Vue sur le lac Léman pour certains appartements

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

Résidence Akoya
Thonon-les-Bains / Quartier du Pillon
Livraison 1^{er} trimestre 2021
/ Dans un quartier prisé
/ Grandes surfaces habitables
/ Prestations soignées
/ Vue sur le lac Léman pour certains appartements

En co-promotion avec

AGENCE PLURIMMO À THONON
10, Av. du Général de Gaulle / Thonon-les-Bains **04 56 525 515** plurimmo.fr

Document et illustrations non contractuels. Reproduction interdite sans l'autorisation de Plurimmo. Conception et réalisation : Editions Victoria.



DESSANGE
PARIS

15, place Jules Mercier - Thonon-les-Bains - 04 50 71 29 27